

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 19 août 2025**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf août à dix-neuf heures trente, le conseil municipal légalement
En exercice : 11 convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de
Présents : 07 monsieur RAMBAUD Christophe, maire.
Absents : 04
Votants : 08 Présents : RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, GARDET Benjamin, SOCQUET-JUGLARD
Magdalène, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, AINOZ Jean-Louis, SOCQUET-JUGLARD Pierre.
Date de la convocation :
08/07/2025 Absents : MALINVERNO Jean-Baptiste pouvoir à SOCQUET-JUGLARD Pierre, BELLENGER Thierry,
HURLIN Frédéric, MORONI Bruno.

Secrétaire : BOURGEOIS-ROMAIN Florent

Délibération 2025-08D12 – Accueil périscolaire 2025/2026

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'accueil périscolaire est organisé durant l'année scolaire le soir de 16 heures à 18 heures.

Pour répondre aux attentes des familles, un accueil périscolaire sera également mis en place le matin à compter de la rentrée scolaire 2025/2026.

Il convient par conséquent de fixer un tarif pour ce nouvel horaire.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- Décide de proposer un accueil périscolaire sur le créneau de 07h45 à 08h30,
- Fixe les tarifs à partir de la rentrée 2025/2026, comme suit :
 - Périscolaire Matin de 7H45 à 8H30 : 2€ (forfait)
 - Périscolaire Soir de 16H00 à 18H00 : 2€ / Heure
- Dit que toute heure commencée sera facturée intégralement.

Ainsi fait en séance, les jours, mois et an susdit, ont signé le registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire
Christophe RAMBAUD

